

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présent(s) : 15

Absent(s) : 11

- dont suppléé(s) : 1

- dont représenté(s) : 5

Votants : 21

- dont « pour » : 21

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-deux, le 1er juillet à dix-sept heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse, Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BARNEAUD Christophe, M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard, M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques.

ABSENTE : Mme MATTERA Wendy

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

N° ordre : 22

Délibération n°2022/114

OBJET : ELABORATION D'UN CONTRAT ENTRE L'AGENCE DE L'EAU ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'UBAYE SERRE PONCON POUR UNE GESTION DURABLE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT ET DES MILIEUX AQUATIQUES 2023 – 2024.

Le Conseil de communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Rhône Méditerranée approuvé le 21 mars 2022, document de référence à l'échelle de plusieurs bassins versants qui prend en compte la globalité de la ressource en eau sur un territoire et identifie les différents usages de l'eau ;

VU l'avis favorable de la Commission Activités de Pleine Nature Sites Naturels Gestion des Risques Naturels du 20 juin 2022 ;

CONSIDERANT que le projet de contrat de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon pour une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement et des milieux aquatiques, identifie des actions prioritaires qui rejoignent les axes stratégiques de l'Agence de l'Eau, ainsi que les objectifs fondamentaux du SDAGE Rhône Méditerranée qui consistent à :

- S'engager dans une gestion durable des services d'eau et d'assainissement et des milieux aquatiques, en prenant en compte l'adaptation au changement climatique,
- Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau,
- Améliorer le traitement des eaux usées et lutter contre la pollution urbaine,
- Limiter le rejet de substances dangereuses,
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques,
- Sécuriser les équipements et ouvrages structurants.

CONSIDERANT que l'Agence de l'eau garantit le financement des opérations inscrites, dans la limite des montants d'aide prévus au contrat et sous réserve du respect de l'échéancier,

CONSIDERANT que la contractualisation permet de bénéficier de taux majorés sur des opérations relevant des programmes de mesures du SDAGE et de bénéficier d'aides exceptionnelles contractuelles pour des projets non éligibles.

Sur proposition de Jacques FORTOUL, vice-président,
Après délibéré,

- **AUTORISE** l'élaboration du projet de contractualisation avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la période 2023 – 2024.
- **S'ENGAGE** à réaliser le projet de contrat et à le présenter au conseil communautaire pour approbation d'ici la fin de l'année en cours.
- **AUTORISE** la Présidente à procéder à toutes formalités afférentes à cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme



La Présidente
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.